



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
30 juin 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 26 juin 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au sujet d'une question pressante qui a trait au déminage à Chypre. Comme vous le savez, notamment grâce aux rapports que j'ai adressés au Conseil de sécurité sur la question, il existe encore à Chypre un nombre important de champs de mines aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone tampon contrôlée par l'ONU.

Le 30 décembre 2014, pour la deuxième fois en deux ans, des pluies torrentielles ont emporté dans la zone tampon une soixantaine de mines antichar et antipersonnel provenant d'un champ de mines des Forces turques (UN-1140) situé au nord de la ligne de cessez-le-feu de ces dernières, mettant ainsi en danger la vie des Casques bleus qui patrouillent dans la région et des civils chypriotes qui exploitent la terre à proximité de la zone touchée.

La Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre ne disposait pas de moyens de déminage. Aussi, me fondant sur une première évaluation des risques effectuée par le Service de la lutte antimines de l'ONU, ai-je sans tarder dépêché à Chypre une petite unité de démineurs cambodgiens, en poste actuellement à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, pour y mener une opération de déminage dans le cadre de la coopération entre les missions.

Ayant à l'esprit les appels lancés par le Conseil de sécurité en vue de l'application de mesures de confiance, y compris la reprise des opérations de déminage, et vu le caractère manifeste des préoccupations liées à la sécurité, je compte que le Conseil consentira à ce que les démineurs cambodgiens restent à Chypre en vertu de l'arrangement en vigueur jusqu'au début du mois d'août 2015, lorsque l'élimination des mines aura pris fin.

Je communiquerai au Conseil des éléments d'information plus précis dans mon prochain rapport sur l'opération des Nations Unies à Chypre, attendu pour le 10 juillet 2015, tout comme le fera ma Représentante spéciale pour Chypre, Lisa Buitenhuis, lorsqu'elle présentera le rapport le 22 juillet 2015.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) BAN Ki-moon

